

SOMMAIRE

- I. AAF
- II. Bref rappel historique
- III. Quels nouveaux horizons ?
- IV. Les conséquences pour l'enseignement agricole
- V. Rôles et missions des exploitations agricoles et ateliers technologiques
- VI. UEAA : plateforme de propositions R, F & D

Présentation de l'AAF

- Elle descend en ligne directe de la Société d'Agriculture de la Généralité de Paris, fondée en 1761 par Louis XV. Elle est constituée de personnalités les plus éminentes dans le domaine de l'agronomie (Buffon, Lavoisier, Malesherbes,...) ; elle a vu le jour au siècle des lumières, à un moment où il devenait essentiel de développer l'agriculture du pays.
Dès 1788, le Roi, qui a pris sous sa protection directe cette Académie, rapidement désignée Société Royale d'Agriculture, lui confie comme mission principale :
 - De constituer un thésaurus des connaissances agronomiques
 - De soumettre celles-ci à une discussion approfondie au cours de réunions hebdomadaires
 - De les diffuser en vue de la modernisation de l'agriculture, d'abord auprès de son conseil, ensuite dans l'ensemble du pays
- Depuis cette époque l'Académie a poursuivi cette ligne directrice, avec le concours d'éminentes personnalités, tout en s'adaptant afin d'assurer la pérennité de ses missions ;
- Celle-ci a ainsi été amenée à déborder le cadre classique de l'agriculture (agriculture-élevage-forêt) pour s'investir aussi dans les problématiques de l'alimentation et de l'environnement.
- On peut résumer ainsi les rôles et les missions de l'AAF :

- Réfléchir sur le progrès dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement
- Expliquer les enjeux techniques, économiques, sociaux et environnementaux
- Eclairer la société et les décideurs

II – Bref rappel historique

Pour appréhender dans le temps long l'évolution de l'agriculture et des territoires ruraux en France, il est nécessaire d'évoquer les dynamiques qui se font jour à partir de la moitié du 19^{ème} siècle. Après un très bref rappel historique, je m'attacherai ensuite à mettre en perspective, le mouvement d'idées nouvelles dont les marqueurs symboliques sont **en 1992 le sommet de la terre de Rio et à partir de 2003, les réformes successives de la PAC.**

La démographie, l'action du pouvoir politique, l'organisation du monde agricole, les progrès scientifiques et techniques, les interpellations sociétales sont à chaque époque des facteurs à considérer dans l'évolution de l'agriculture et de sa place dans la société.

- **Avant la première guerre mondiale : les campagnes républicaines**

Dans un contexte de migration rurale au profit des villes, l'agriculture est l'objet de toutes les sollicitations par une troisième république à son apogée : 1878, Société nationale d'agriculture, 1879, création des chaires départementales d'agriculture qui deviendront en 1912 les Directions des Services Agricoles, 1881, création d'un ministère de l'agriculture par Gambetta, 1884, reconnaissance des OPA ;

- **L'entre deux guerres**

Le monde agricole sort bouleversé de la première guerre mondiale : diminution de la population rurale, et émergence

d'idées nouvelles pour pallier la pénurie de main d'œuvre (mécanisation, modernisation technique des systèmes agricoles, création d'écoles régionales d'agriculture, de fermes modèles, création de l'institut de recherche agricole, organisation du contrôle laitier, sélection de variétés pour les principales cultures, usage des engrais, création d'Offices pour la maîtrise des marchés dont celui du blé et du vin).

Cette période riche en innovation sociale et politique voit se mettre en place les bases de la protection des appellations d'origine, d'abord pour les vins, et ensuite pour les fromages. Une autre création doit être soulignée celle en 1929 de la Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC) qui jouera un rôle structurant et catalyseur majeur dans la période suivante.

Cette dynamique des idées nouvelles est stoppée nette par la deuxième guerre mondiale.

○ **La révolution silencieuse des campagnes de l'après guerre**

De nombreuses dispositions législatives structurantes sont mises en place pour assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires des populations françaises et européennes. Le mot d'ordre est l'augmentation de la productivité.

Quelques exemples :

- 1946 : création de l'INRA et démarrage des travaux sur des variétés hybrides françaises plus productives
- Transformation des écoles régionales d'agriculture en un réseau de lycées agricoles et début de recomposition de l'enseignement supérieur agronomique par la loi d'août 1960
- Mise en place de la PAC, initiée en 1962 par Edgar Pisani avec comme principales bases la préférence communautaire, la garantie des prix pour certains produits tels les céréales et le lait, l'organisation des marchés, des aides à l'exportation pour gérer l'excédent

- Transfert de la vulgarisation sous le vocable de développement agricole aux OPA.
Ces éléments et d'autres concourent à une intensification des modes de production : alimentation du bétail, fertilisation chimique, traitement phytosanitaire, amélioration génétique des plantes et des animaux, hygiène vétérinaire. **Cette période dite des 30 glorieuses, en gros 1950/1980, conjugue croissance agricole avec le développement des filières agro alimentaires.**
Durant la même période, les connaissances scientifiques réalisent des bonds considérables : composition de la matière, informatique et ordinateur, structure moléculaire et rôle de l'ADN.

- **L'agriculture durable, fondement d'un nouveau contrat social : 1980/2015**

Le mouvement de diminution des actifs agricoles se poursuit avec un accroissement de la surface cultivée et de la compétence technique des agriculteurs, et une grande diversité d'options dans les modes de production.

Les Etats généraux de l'agriculture, tenus dans toute la France en 1982 avaient déjà permis de détecter la diversité des aspirations et des options et de reconnaître l'existence de différents types d'agriculture : agriculture biologique, agriculture raisonnée, agriculture fermière, agriculture conventionnelle... A l'échelle des OPA, la pluralité syndicale finit par s'imposer en tant que fait politique. En parallèle émerge la notion de développement durable qui fait son apparition officielle lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, et qui par ricochet fait progresser le concept des droits et responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement.

Dans la loi d'orientation agricole de 1998 inspirée par Bertrand HERVIEU, la création de contrats territoriaux d'exploitation (CTE), traduit le caractère multi fonctionnel des activités agricoles et la

demande sociétale de plus en plus pressante d'une prise en compte des exigences environnementales et de sécurité sanitaire des aliments. Derrière le discours de développement durable et d'agriculture durable c'est donc en fait un nouveau contrat social qui est proposé aux agriculteurs, entre les agriculteurs et la société.

L'accord de Luxembourg entre les Ministres de l'Agriculture de l'UE en 2003 est en correspondance avec les tendances lourdes en faveur d'une part, de la prise en compte des exigences environnementales par les modes de productions agricoles et d'autre part, de l'exercice libre des marchés avec **un retrait de la puissance publique se traduisant par l'abandon des outils d'intervention et de régulation des marchés agricoles.**

La sortie des quotas laitiers en 2015 et celle des quotas sucriers ensuite a enclenché une étape supplémentaire dans le processus de libéralisation de l'agriculture. En conséquence les productions sont désormais soumises à une plus forte volatilité des prix.

III- Quels nouveaux horizons ?

- **Tendances conceptuelles : produire mieux et plus avec moins**

Autour des années 2010, l'agriculture comme la société est en crise. Une crise profonde, une crise économique mais aussi une crise identitaire car tout ce qui était vrai et certain voilà quelques années ne l'est plus avec pour conséquence que les piliers sur lesquels reposaient nos systèmes économiques et plus globalement nos modes de vies s'effondrent, entraînant malaises, confusions, incertitudes, craintes.

A partir de 1999, les scandales alimentaires (vaches folles, fièvre aphteuses, poulets à la dioxine) vont servir de catalyseur à une prise de conscience d'un système de production complexe et anxiogène. Si les progrès remarquables ont été faits en matière de sécurité alimentaire et de traçabilité des produits, le scandale de la « viande de cheval » a provoqué une nouvelle rupture de la

confiance du consommateur vis-à-vis des acteurs des filières. La suspicion touche pêle-mêle les décideurs politiques, les chercheurs, les producteurs.

Ces crises alimentaires sont d'un type nouveau, non plus d'approvisionnement mais de confiance.

En ce sens, il faut mettre en avant un changement fondamental de paradigme dans l'organisation de la production :

- D'un côté des flux de matière qui circulent depuis les champs, les serres et les élevages jusqu'aux consommateurs via les entreprises agroalimentaires et les sociétés de distribution
- De l'autre côté, les flux d'information qui remontent des consommateurs via leurs actes d'achat et des citoyens via la manifestation de leurs opinions et de leurs aspirations par l'intermédiaire de leurs organisations politiques, syndicales et associatives.

Or fait nouveau, ce sont de plus en plus les flux d'informations qui conditionnent les flux de matières. Ce changement de paradigme doit être pris en compte par la formation, l'enseignement et la recherche.

Tout particulièrement les questionnements concernant l'agriculture, les firmes mondiales de biotechnologie et d'agroalimentaire, la santé et l'environnement,... se cristallisent autour de l'ADN et des OGM, catalyseurs des interrogations sur le sens du progrès scientifique et des développements technologiques, ce qui oblige à revisiter les fondamentaux adoptés antérieurement, qu'il s'agisse de les confirmer ou de les infirmer. L'approche systémique est une grille de lecture qui prépare aux changements de paradigmes qui s'annoncent.

○ **Changements de paradigmes**

C'est dans ce contexte aux multiples interrogations qu'autour des années 2015 plusieurs évènements vont profondément modifier

tant au niveau français qu'européen, les relations agriculture-société-territoire.

Très succinctement, je citerais :

- **La loi d'Avenir de l'agriculture de 2015** qui impulse le développement d'une agriculture alliant la triple performance économique, sociale et environnementale
- **Le forum économique de Davos en 2016** en choisissant pour thème la quatrième révolution industrielle, celle du digital et de l'intelligence artificielle, a mis en évidence la vague technologique qui faite de numérique mais aussi de robotique, d'internet, d'automatisation, d'ordinateur surpuissant, de bio technologie, déferle sur l'économie mondiale ; l'agriculture n'échappe pas aux bouleversements de l'économie numérique. Cette technologie disruptive doit permettre d'accompagner la transition écologique pour produire plus avec moins.
- **L'organisation des collectivités territoriales** a été marquée depuis 2010 par des dispositifs législatifs ayant des conséquences sur leur contour et leur attribution. Je citerais tout particulièrement la loi du 16 janvier 2014 qui conduit à une nouvelle définition des Régions métropolitaines à partir du 1^{er} janvier 2016 en leur conférant le pilotage du développement économique.
- **Communication avec la société** : l'évolution sociétale s'est traduite par des préoccupations croissantes en matière d'environnement, d'alimentation, de relations entre l'homme et l'animal. Par exemple, en 7 ans la défiance des consommateurs vis-à-vis des aliments est passée de 50 à 80 %. Ce sont des tendances lourdes et rechercher une meilleure compréhension entre le monde agricole et la société figure parmi les tous premiers défis à relever.

L'ensemble de ces changements de paradigmes (agro écologie, numérisation de l'agriculture, réforme territoriale, évolution sociétale), crée une nouvelle donne

scientifique, technique, économique, sociétale qui va conditionner les futurs possibles d'une agriculture en transformation profonde en particulier dans ses rapports aux territoires.

IV – Agriculture et territoires : les futurs possibles

- **L'ancrage territorial**

Forte de ses nouvelles responsabilités, les Régions sont désormais invitées à se doter d'outils de planification territoriale et à élaborer leurs propres politiques alimentaires et de développement agricole local, opérationnalisés par des programmes régionaux de développement dédiés à l'économie rurale, à l'alimentation, à la formation agricole et à l'emploi des jeunes, à la formation continue des actifs.

Ce contexte impactera de nombreux secteurs et conduira à se poser de nombreuses questions :

- Comment faciliter l'ancrage durable des dispositifs de formation et l'insertion dans leur territoire ?
- Quelle structuration au niveau régional de la représentation de la profession agricole auprès des exécutifs régionaux ?
- Comment co-construire la recherche avec les Régions pour le développement durable des territoires et concilier la dualité de la recherche agronomique qui doit orienter ses moyens autour de pôles d'excellence et rester ancré sur les finalités économiques d'un territoire
- Quelle stratégie d'ancrage territoriale et d'internationalisation pour les entreprises agroalimentaires ?

- **L'innovation et la compétitivité des filières agroalimentaires**

Nous avons vu que la structuration des filières s'était inversée passant d'une logique dite « de la fourche à la fourchette » à une exigence dite « de la fourchette à la fourche », on peut aussi dire du marché au territoire tant la logique de production est éminemment reliée aux acteurs du territoire, à son environnement, son climat, son sol, ses hommes, sa culture.

Pour illustrer ce changement de paradigme, j'ai choisi de présenter le concept original des agrochaînes par le pôle Agrisud-Ouest Innovation et qui s'applique aux chaînes de production que l'on retrouve dans beaucoup de Régions françaises et européennes. Cette vision inversée consiste à tout d'abord analyser les attentes futures du marché et des consommateurs puis à remonter chaque maillon de la chaîne en passant par la transformation, la collecte, la sélection, la production et ce jusqu'au territoire et à l'agriculteur. En intégrant la demande sociale, le développement durable et la recherche-innovation, les agrochaînes permettent de créer, par l'innovation, de la valeur ajoutée à chaque maillon.

- **La stratégie alimentaire territoriale et l'économie des territoires**

Pour améliorer notre solde de la balance commerciale, l'autre levier complémentaire du précédent, est de substituer aux importations de la production locale.

La mise en place des projets alimentaires territoriaux, dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA) est à l'ordre du jour des travaux des Etats généraux de l'alimentation et s'inscrit dans la même logique d'une nouvelle stratégie agroalimentaire avec une différenciation des produits par la qualité, la spécificité, mais aussi l'ancrage culturel et l'origine territoriale. C'est dans ce cadre que les Régions souhaitent avoir la capacité institutionnelle de piloter et de coordonner de véritables stratégies alimentaires régionales et que leur soit confié le pilotage de l'accompagnement des entreprises, notamment le soutien aux investissements.

- **L'enseignement agricole**

Les changements de paradigmes dont nous venons de parler ne peuvent pas être sans conséquences sur les méthodes et le contenu de l'enseignement agricole, technique et supérieur : enseigner à produire autrement mais surtout à penser autrement dans un monde agricole où créativité et innovation sont des clés essentielles pour les défis à relever pour notre filière alimentaire. Cette problématique est en particulier celle de l'enseignement technique agricole avec un souci spécifique de formation des agriculteurs et de formation aux métiers de demain.

Enseignement supérieur et enseignement technique agricole se doivent de plus en plus de développer des relations entre eux et de contribuer aux développements des territoires dans lesquels ils sont implantés.

Recherche et innovation, attente sociétale, ancrage territorial, ouverture à l'international sont déjà des marqueurs de l'enseignement agricole qui devront être développés.

- **En Conclusion** : en ce début du 21^{ème} siècle, notre réflexion doit s'insérer dans un paysage profondément modifié par les évolutions du monde et de la science, les comportements d'achats des consommateurs, les aspirations des citoyens, sans oublier les questions devenues majeures du changement climatique et de la démographie mondiale.

V - Rôles et missions des exploitations agricoles et ateliers technologiques

Je me suis attaché à analyser le paradoxe résultant du fait que cette période s'achève par la remise en cause des modes de production qui ont assuré le succès des politiques successives de modernisation de l'agriculture. Cela se traduit en particulier aujourd'hui par le fait que la structuration des filières s'est inversée, passant d'une **logique** dite de « la fourche à la fourchette » à une **exigence** « de la fourchette à la fourche ».

Dans cette période de grande mutation (évolution sociétale, émergence du concept d'agro écologie, révolution numérique, nouvelle organisation territoriale), la place de l'enseignement agricole et spécialement le rôle des Exploitations Agricoles et Ateliers Technologiques revêt un caractère tout particulier.

Au-delà du travail exemplaire souvent réalisé dans le cadre de vos missions, j'insisterai sur plusieurs préconisations, certaines étant, sur certains sites déjà mises en place.

- Faire des EA et AT des lieux d'innovation et d'expérimentation en réseau avec l'enseignement supérieur sur des territoires mettant en exergue le développement de l'agrobiologie par exemple
- Faire des EA et AT en lien avec les territoires ruraux des lieux de valorisation des produits locaux : éducation au goût, circuits courts et plus généralement démarche de qualité et valorisation du territoire
- Faire des EA et des AT des lieux de revitalisation des territoires en apportant une contribution essentielle à l'émergence de nouveaux métiers et de nouvelles compétences
- *Faire des EA et des AT des carrefours de rencontres et d'échanges entre les acteurs de l'agriculture du territoire et les représentants locaux de la société afin d'essayer de contribuer à répondre aux inquiétudes des consommateurs*
- Et plus largement mettre en place des politiques locales R, F, D en cohérence avec le projet stratégique régional.
 - Au niveau de l'innovation et de l'expérimentation en lien avec les organismes de recherche, les OPA, les collectivités locales et les consommateurs
 - Au niveau de la formation en lien avec l'enseignement supérieur en définissant les contenus de formation en synergie avec les partenaires locaux
 - Au niveau du développement, en favorisant un réseau d'acteurs en capacité de diffuser réellement les sources de progrès

VI - UEAA : plateforme de propositions R, F & D

Au début de mon intervention je vous ai présenté l'AAF. L'UEAA qui regroupe l'ensemble des 27 AA de l'UE a décidé lors de son Assemblée générale du 11 octobre 2016 à Paris, la mise en place d'une commission « Enseignement agricole » dont la présidence m'a été confiée.

Cette commission se consacre dans un premier temps à l'enseignement technique agricole, et a pour objectif à moyen terme, la réalisation d'un rapport sur la problématique des défis auxquels sont confrontés les exploitants agricoles européens et sur l'accompagnement que pourrait leur apporter l'enseignement technique agricole pour mieux appréhender les mutations de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

Les réflexions en cours sont les suivantes :

- ✓ Comment l'établissement peut-il devenir un acteur majeur de développement par une forte insertion dans son territoire et des relations accrues avec les partenaires locaux (collectivités territoriales, profession agricole, parents d'élèves...) ?
 - ✓ **Comment les exploitations agricoles et les ateliers technologiques peuvent-ils accroître leur rôle de transfert de techniques et d'innovations ?**
 - ✓ Quelles formations pour accompagner la mutation de l'agriculture : formation initiale et formation continue (en lien avec l'enseignement supérieur) ?
 - ✓ Quel profil d'agriculteur de demain face aux défis et mutations ?
 - ✓ Comment l'ouverture au monde par la coopération internationale peut-elle favoriser des dynamiques locales ?
 - ✓ Comment favoriser le relais entre les cédants et les entrants ?
- A plus long terme, ces échanges devraient favoriser la mise en réseau de ces établissements au niveau de l'UE, et permettre des échanges de bonnes pratiques ainsi que la mise en place d'une véritable coopération européenne sous forme d'une banque de données.

Un premier questionnaire a fait apparaître comme dénominateur commun à toutes ces agricultures que c'est par l'apport de la recherche, de la formation initiale et continue et par les conseils apportés aux agriculteurs que ces derniers seront en capacité de mieux affronter les défis d'aujourd'hui et de demain.

Le questionnaire suivant devrait permettre de répondre à 3 items :

- Au niveau de la recherche, comment des programmes de recherche transversaux pourraient être définis au niveau de l'UE et financés en partie par des fonds européens ?
- Au niveau de la formation, et tout particulièrement au niveau de la formation professionnelle et continue, des contenus de sessions de formation ne pourraient-ils pas être construits en commun ?
- Au niveau du développement, c'est-à-dire du conseil à l'agriculteur, des échanges de bonnes pratiques ne pourraient-elles pas être mises en place en tenant compte des spécificités de chaque territoire ?

J'ai souhaité terminer mon intervention par cette information pour vous faire part de cette initiative dont vous pourriez éventuellement intégrer la démarche. Je suis à votre disposition cet après-midi pour celles et ceux qui seraient intéressés.

Je conclurai par une citation d'Edgar Pisani :

« L'agriculture n'est que l'expression à un moment donné de l'état d'une société »